

Veille sanitaire internationale	
Note d'actualité	06/05/2022

Ré-introduction de la fièvre aphteuse au Maghreb

Résumé : Trois foyers de fièvre aphteuse de sérotype O ont été détectés en Algérie depuis le 28/03/2022. Cet épisode survient trois mois après la détection de six foyers en Tunisie, dont l'origine est probablement l'Afrique subsaharienne. La circulation du virus de la fièvre aphteuse au Maghreb doit inciter à la vigilance dans cette zone mais également en Europe.

Pour le comité de rédaction de la Plateforme ESA : Jean-Philippe Amat, Eric Cardinale, Sophie Carles, Julien Cauchard, Céline Dupuy, Sylvain Falala, Guillaume Gerbier, Viviane Hénaux, Celia Locquet, Carlène Trévennec, Renaud Lancelot

Pour le LNR : Labib, Bakkali Kassimi, Stephan Zientara

Auteur correspondant : plateforme-esa@anses.fr

Le 28/04/2022 l'Algérie a notifié à l'OIE trois foyers de fièvre aphteuse situés au nord-est du pays (figure 1). Le premier foyer a été détecté le 28/03/2022 dans un élevage de bovins dans lequel certains animaux ont présenté des signes cliniques évocateurs de fièvre aphteuse. Le foyer a été confirmé positif à la fièvre aphteuse de sérotype O par RT-PCR le 29/03/2022. Le second foyer a été détecté le 29/03/2022 à 50 km du premier et confirmé par sérologie. Le troisième foyer a été détecté le 17/04/2022 dans une exploitation distante de 200 km et confirmé par RT-PCR. Des ovins et caprins étaient également présents sur les exploitations, mais seuls les bovins ont montré des signes cliniques et ont été testés (source : [OIE notification immédiate le 28/04/2022](#)). La caractérisation phylogénétique des souches en cause n'est pas encore disponible.

La dernière apparition de la fièvre aphteuse en Algérie remontait au 20/06/2019. Il s'agissait d'une épizootie de sérotype O, ayant provoqué plus de 300 foyers (source : [OIE rapport de suivi le 04/06/2020](#)). L'Algérie ne disposait pas du statut officiellement indemne (source : [OIE carte du statut officiel le 22/01/2022](#)).

Cet épisode survient trois mois après que la Tunisie a détecté six foyers de sérotype O, le premier ayant été détecté le 04/01/2022. La maladie était absente du territoire tunisien depuis mars 2019 (source : [OIE rapport de suivi le 31/01/2022](#)). Les analyses phylogénétiques des souches tunisiennes avaient confirmé le topotype EA-3, avec 99,4 % d'homologie avec des souches nigérianes identifiées en 2021, et 97,1 % d'homologie avec la souche O/EA-3 qui avait circulé au Maghreb en 2018-2019. Ces résultats étaient en faveur d'une nouvelle introduction de la fièvre aphteuse à partir de l'Afrique subsaharienne (source : [Centre National de veille zoonitaire de Tunisie 01/2022](#)).

En Libye, onze foyers de fièvre aphteuse sérotype A avaient été détectés entre février et novembre 2020 chez des ovins et des caprins, et trois foyers de sérotype O avaient été détectés en juin 2021 chez des bovins (source : OIE consulté le 05/05/2022).

Les analyses phylogénétiques menées sur les virus détectés en Afrique entre 1986 et 2019 avaient montré de multiples introductions de souches O/EA-3 en Afrique subsaharienne au cours de ces dernières années, ainsi qu'au Maghreb en 2018-2019 (figure 2), à mettre en lien avec une connectivité accrue entre les pays du nord et du sud du Sahara. En effet, le nouvel axe routier transsaharien, qui part de Lagos au Nigeria et va directement vers le nord jusqu'à Alger en Algérie, avec des connexions vers Tunis en Tunisie, est en cours d'achèvement (source : [Centre National de veille zoonitaire de Tunisie 01/2022](#)).

La réapparition de la fièvre aphteuse en Tunisie, puis en Algérie à trois mois d'intervalle, démontre le risque réel que cette maladie représente non seulement pour les pays du Maghreb mais aussi pour l'Europe.

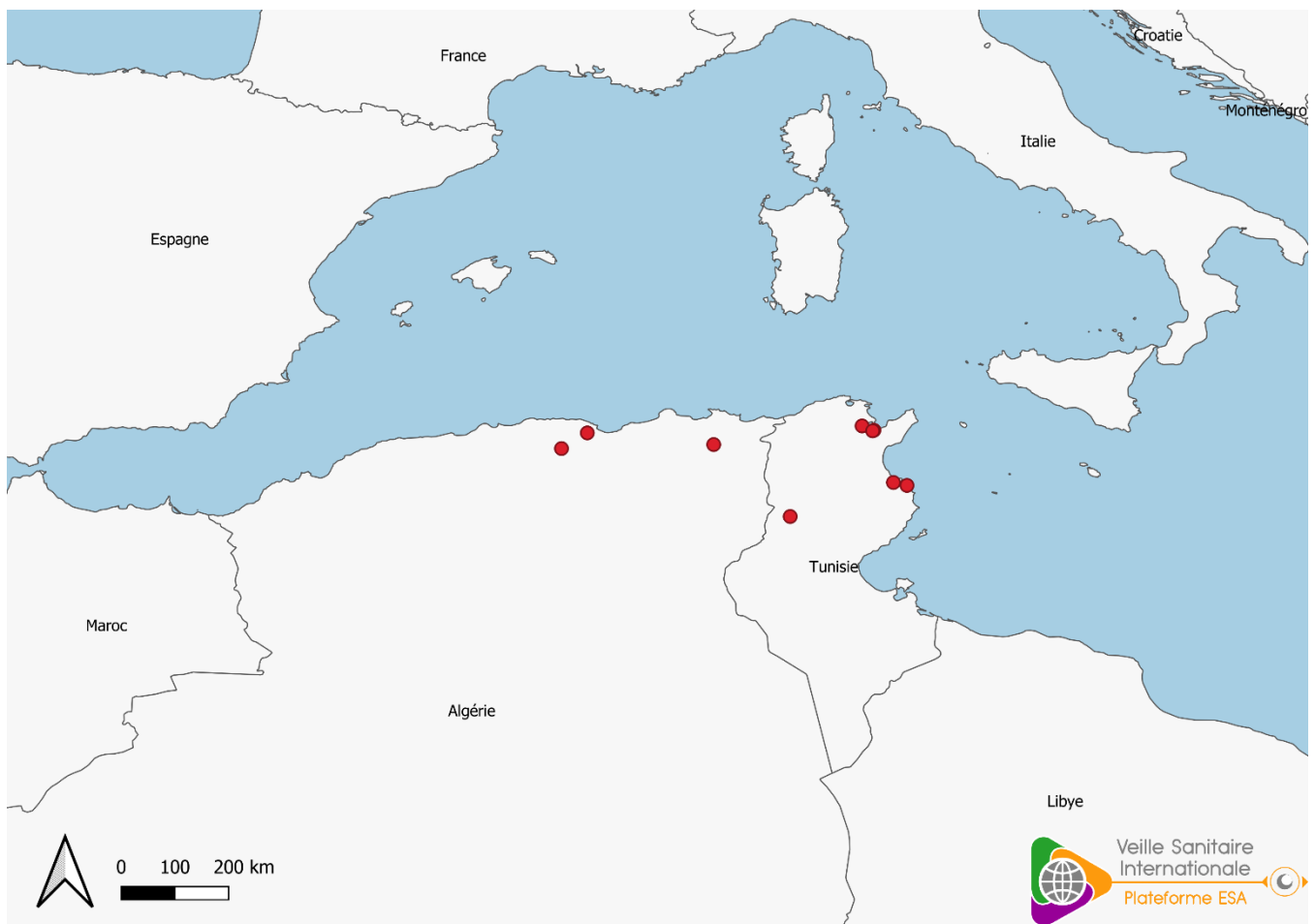


Figure 1. Foyers de fièvre aphteuse détectés en Algérie et en Tunisie depuis le 01/01/2022 (source : WAHIS-OIE consulté le 05/05/2022).

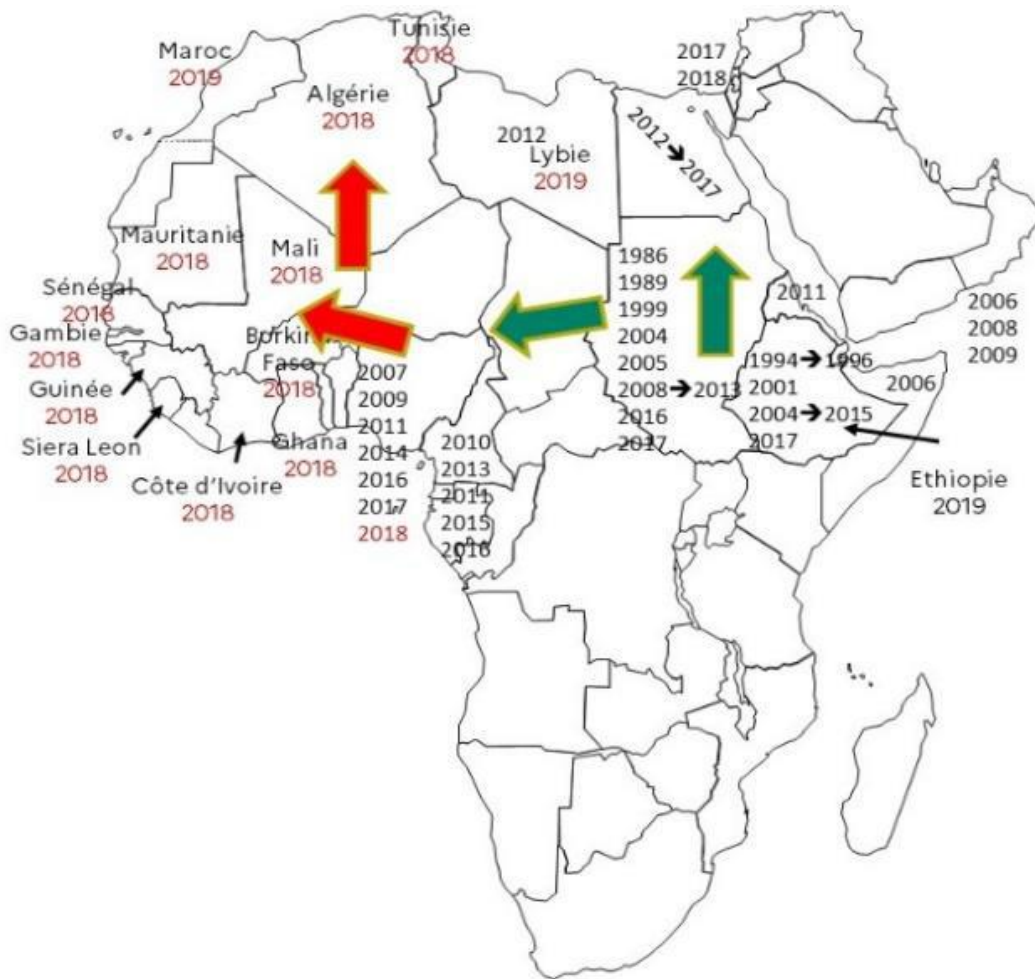


Figure 2. Circulation du virus de fièvre aphteuse de toptotype O/EA-3 en Afrique entre 1986 et 2019 (source : LNR).

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale (ESA) peut être utilisé et diffusé par tout média à condition de citer la source comme suit et de ne pas apporter de modification au contenu « © <https://www.plateforme-esa.fr/> »